Migrascoops

Lettre d'information sur les poissons migrateurs en Bretagne

OBSERVATOIRE des poissons migrateurs BRETAGNE

N°15
AVRIL 2026

Bretagne Grands Migrateurs

WE ARE RIVER PEOPLE



Êtes-vous prêts à célébrer la migration des poissons et la liberté des rivières ? La prochaine Journée mondiale de la migration des poissons aura lieu le 23 mai 2026 !
Si vous souhaitez participer, il suffit de vous inscrire à la manifestation, d'afficher la bannière sur le site et d'axer le message sur la migration des poissons migrateurs. BGM peut également vous accompagner dans votre démarche. N'hésitez pas à nous contacter.
Pour en savoir plus : urlr.me/fHrYzZ

ESTUAIRES : CARREFOURS DE MIGRATION DES POISSONS MIGRATEURS



BGM met à l'honneur en 2026 les estuaires avec :
- Une chronique mensuelle pour tout savoir sur ces milieux complexes (urlr.me/EsAkhx)
- Une vidéo pour aller à la rencontre des acteurs impliqués dans la restauration et le suivi en milieu estuarien

- Une journée technique qui fera escale sur le territoire de Dol de Bretagne et de la Baie du Mont-Saint-Michel à l'automne. Nous vous tiendrons informés via notre newsletter.

LES POISSONS MIGRATEURS S'EXPOSENT…

Pour emprunter l'exposition GRATUITEMENT lors de vos événements, contactez-nous : bgm@observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr. Des Totems pour vos expositions extérieures sont également disponibles.

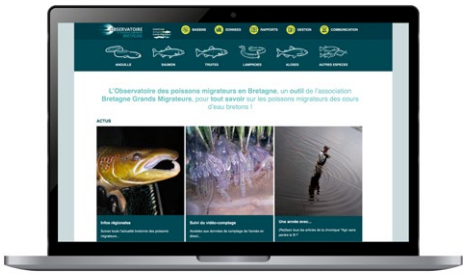


RETOUR SUR LA JOURNÉE TECHNIQUE BGM "Agir sans perdre le fil ! poissons migrateurs : comprendre, agir, préserver"



L a 5ème journée technique a fait escale à Quimper pour mettre à l'honneur la gestion des poissons migrateurs. Cet événement a accueilli près de 120 personnes venues des 4 coins de la Bretagne. Retrouvez les diaporamas des interventions, le résumé et la synthèse des échanges de cette journée : urlr.me/Aw92rz
BGM a également diffusé une chronique de 10 épisodes (urlr.me/T9MmhU) et une vidéo "Poissons migrateurs, messagers d'une nature à restaurer" (https://youtu.be/DIV9FcAJtFI) dédiée à la gestion des espèces migratrices amphihalines.

LES MIGRATEURS SUR LE WEB



Retrouvez toute l'actualité des poissons migrateurs en Bretagne sur le site internet de l'Observatoire. Vous y découvrirez la situation des espèces migratrices, accèderez aux données et rapports sur les poissons migrateurs et connaîtrez les acteurs de la gestion en faveur de la préservation de ces espèces.

Inscrivez-vous à notre newsletter à l'adresse :
contact@observatoire.poissons.migrateurs.bretagne.fr
et rendez-vous sur notre page Facebook

Des suivis piscicoles pour évaluer les travaux de restauration de la continuité écologique menés par la Région Bretagne

La Région Bretagne a engagé des travaux de restauration de la libre circulation des ouvrages à partir de 2022 sur ses rivières canalisées pour répondre à ses obligations réglementaires dans le cadre du classement en Liste 2 du L214.17 du Code de l'Environnement. Le programme d'aménagement concerne la création de dispositifs spécifiques pour l'anguille sur la Rance et l'Ille et de dispositifs de franchissement toutes espèces et/ou spécifiques pour l'anguille sur le Blavet, l'Oust et la Vilaine. Le montant des travaux s'élève à 7 847 177 € HT financés à hauteur de 50 % maximum par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.



Localisation des obstacles concernés par le 1er programme d'actions de restauration de la libre circulation de la Région Bretagne sur les canaux du Blavet, de l'Oust, de la Vilaine, de l'Ille et de la Rance

Pour évaluer l'efficacité de ces travaux, la Région Bretagne a mené des suivis sur les poissons migrateurs entre 2023 et 2025 réalisés dans le cadre d'un marché avec Bretagne Grands Migrateurs et les Fédérations de pêche de l'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et des Côtes d'Armor.

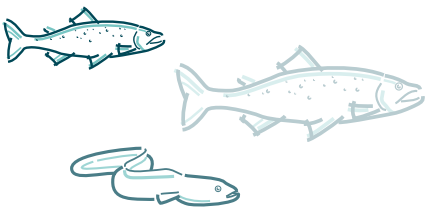
LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

SUR LA RANCE

Le suivi montre une efficacité des passes à anguilles avec un effet d'accumulation des anguilles en pied d'ouvrage qui peut être influencé par la gestion hydraulique des vannages notamment sur l'écluse de Léhon.



Passe à bassins et passe à anguilles de Pont-Perrin sur la Rance (© J. Belliot)



SUR LE BLAVET

Les suivis par la méthode des flottangs révèlent un front de colonisation qui atteint désormais la limite amont du secteur suivi jusqu'à Boterneau, traduisant une progression significative de l'espèce grâce à une amélioration progressive des conditions de circulation avec la construction des passes à anguilles. Avant travaux, le seuil des Gorêts constituait un point de blocage pour les anguillettes. Désormais, la présence importante de civelles et d'anguillettes en cours de pigmentation au niveau du site de Quellenec suggère une franchissabilité effective des premiers ouvrages. Une évolution comparable est observée au niveau du barrage de Minazen, précédemment identifié comme un point de blocage important. Aucune concentration anormale d'anguillettes n'a été relevée sur ce site en 2024 ni en 2025. De manière générale, des anguillettes ont été observées dans l'ensemble des flottangs situés en pied ou à l'intérieur des passes, sans accumulation anormale, ce qui traduit à la fois l'attractivité et la franchissabilité avérées des dispositifs en place.



Passe à bassins de Quellenec sur la Blavet (© J. Belliot)

SUR L'ILLE

Contrairement aux constats dressés en 2023 et 2024 à partir de la méthode des flottangs, où la population d'anguilles sur l'Ille restait résiduelle et marquée par une absence notable de recrutement sur les secteurs amont, l'année 2025 témoigne d'une nette dynamique de recolonisation. Le recrutement exceptionnel observé en 2023 (1 600 kg de civelles franchissant la passe d'Arzal) explique vraisemblablement les résultats encourageants observés en 2025, témoignant d'un phénomène de colonisation progressive de l'amont.



Passe à anguilles de Sabot-d'Or sur l'Ille (© G. Artur) (à gauche) et Pêche scientifique à l'électricité selon la méthode des Indices d'Abondance anguille (© L. Copin) (à droite)

SUR L'OUST

Les suivis mettent en évidence un front de colonisation plus éloigné de la mer après travaux. Des anguilles de moins de 90 mm ont été observées jusqu'à Rieux alors qu'auparavant, des anguillettes avaient été observées jusqu'au barrage de la Née, l'ouvrage situé à l'aval de Rieux. Le faible effectif d'anguilles observé au Pont d'Oust et Montertelot pourrait traduire le fait que ces ouvrages soient facilement franchissables pour les anguillettes. Depuis les travaux, on n'observe plus d'accumulation d'anguillettes comme on pouvait le voir en 2024 au pied de certains ouvrages comme celui de la Ville aux Figlins, difficilement franchissable avant travaux.

Les résultats obtenus par l'ADN environnemental valident la franchissabilité des ouvrages de Pont d'Oust et de Foveno pour les aloses puisque la présence d'ADNe d'aloses est avérée en amont. La présence de lamproie marine n'a pas été détectée sur l'Oust après les travaux ce qui rend difficile l'analyse de l'évolution du front de migration avant et après travaux.



Pose d'un flottang à Blond (© AL. Gaudey)



Passe à macro-rugosités du Pont d'Oust sur l'Oust (© J. Belliot)

ET SUR LA VILAINE ?

Les suivis sur la Vilaine ne sont pas présentés dans cet article, les travaux de création des passes à poissons de Malon et Guipry ayant été terminés à l'automne 2025.



Passe à bassins de Malon (en haut) et passe à macro-rugosités de Guipry (en bas) sur la Vilaine (© J. Belliot)

Le 1er programme de travaux sera bientôt terminé avec l'aménagement de Macaire prévu en 2026. Le 2ème programme de travaux sur l'Aulne débutera en 2027 avec l'aménagement de la passe à poissons de Prat Pourric, les 5 autres seuils seront aménagés entre 2028 et 2032.

Auteurs : G. Leprévost (BGM) & J. Belliot (Région Bretagne)

En direct des départements

CÔTES-D'ARMOR

La migration des poissons migrateurs facilitée au moulin du Kerhé sur le Trieux

Le moulin Kerhé est situé sur la commune de Pabu à 20 km de la mer, sur le cours du Trieux classé en liste 2 et concerné par la ZAP Anguille.

Depuis 2019, Guingamp Paimpol Agglomération accompagne les propriétaires pour la mise en conformité de leur ouvrage. En 2024, l'agglomération au titre de son plan continuité, a décidé de prendre la délégation de maîtrise d'ouvrage pour mener à bien ces travaux.

L'aménagement réceptionné en novembre 2025 consiste en la mise en place d'une passe à bassins successifs, qui permettent de diviser la chute d'eau initiale (1,20m) en plusieurs petites chutes.

Les travaux, d'un montant de 108 447 €, ont été financés par les propriétaires avec l'aide des subventions de l'Agence de l'Eau, la Région Bretagne, le Département des Côtes d'Armor, le monde associatif de la pêche (FNPF, FDAAPPMA22 et AAPPMA du Trieux et de Pontrieux), la ville de Pabu et l'agglomération.

Auteur et crédit photos : M. Beldame (Guingamp Paimpol Agglomération)





Pendant et après travaux de restauration de la continuité écologique au niveau du moulin Kerhé sur le Trieux



FINISTÈRE

Amélioration du franchissement des poissons migrateurs à l'embouchure de l'Horn

Le Syndicat Mixte de l'Horn, en collaboration avec la DDTM 29 et l'association d'irrigation de Santec, a mis en place une expérimentation visant l'ouverture des clapets à marée de Pont Bihan pour améliorer le franchissement des poissons migrateurs sur l'Horn.
L'usage de l'ouvrage étant l'irrigation, l'objectif est de maintenir l'ouverture hors période d'irrigation et de surveiller la salinité de l'eau afin d'allonger les périodes d'ouverture de l'ouvrage.
L'expérimentation, qui a débuté en janvier 2025, a consisté à ouvrir un clapet sur les trois présents et d'y observer le comportement du cours d'eau en amont lors des grandes marées (coefficient de 114 en mars). Aucune salinisation n'a été observée en 2025, le clapet a pu rester ouvert pendant 9 mois.
Un deuxième clapet a été ouvert en automne en attendant la mise en place d'un système d'ouverture / fermeture plus confortable, simplifiant la gestion de l'ouvrage.



Clapets ouverts au niveau du Pont Bihan à l'embouchure de l'Horn

Auteur et crédit photos : Y. Ollivier (SM Horn)

ILLE-ET-VILAINE

35 km de cours d'eau à nouveau accessible sur la Loisance

Le Moulin de la Chattière, situé à Val-Couesnon sur la Loisance, constituait un obstacle majeur à la remontée des saumons, truites, anguilles et lamproies marines. Il engendrait une rupture de la continuité écologique, matérialisée par une chute d'environ 3 m.
Le projet, porté par le Syndicat Loisance-Minette, a permis de restaurer la continuité piscicole et sédimentaire par l'arasement du radier de l'ancien vannage et la mise en œuvre de huit pré-barrages en béton armé, équipés de pierres maçonnées.
Le dimensionnement permet de décomposer la hauteur de chute totale en 8 chutes successives de 0,22 m, fonctionnant en jet de surface. Chaque ouvrage dispose d'une rampe spécifique pour les anguilles en berge.

Les travaux, d'un montant de 477 204,11 € TTC, ont été financés à hauteur de 50 % par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, 30 % par le Département d'Ille-et-Vilaine et 20% par le Syndicat Loisance-Minette, la Fédération de pêche d'Ille-et-Vilaine et les propriétaires



Avant et après travaux de restauration de la continuité écologique au niveau du seuil du moulin de la Chattière sur le Loisance

Auteur et crédit photos : S. Abel (Syndicat Loisance-Minette)

MORBIHAN

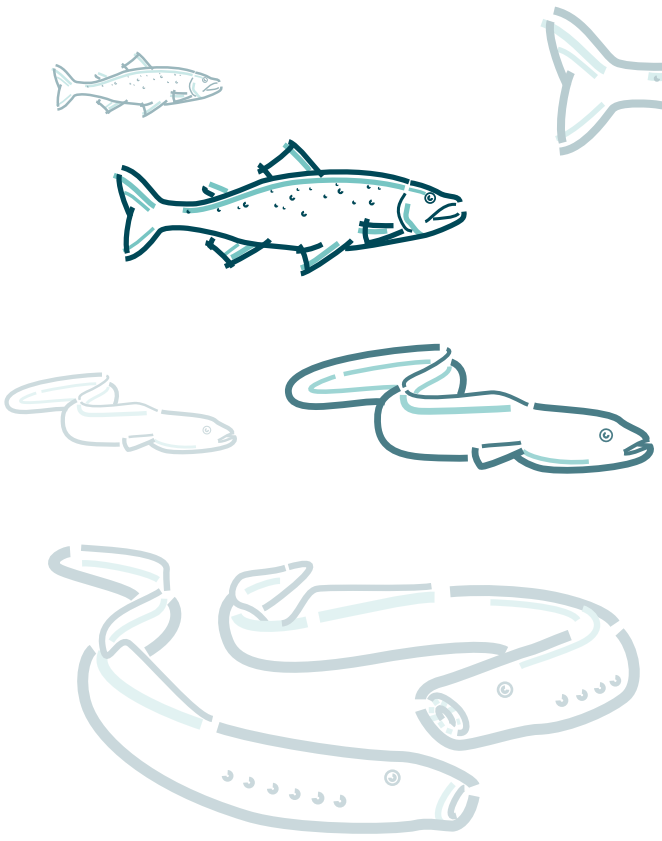
Où sont passées les lamproies marines sur la Vilaine ?

Lancé en 2025 par le pôle MIAME (OFB-INRAE-Institut Agro-UPPA) en collaboration avec Eaux & Vilaine et le CNRS, le projet HALAMEAUP (Utilisation des Habitats par la Lamproie Marine en Eau Profonde) étudie la migration et la reproduction de la lamproie marine sur le bassin versant de la Vilaine.
Ce projet vise à comprendre le décalage entre le nombre de géniteurs observés à Arzal (de l'ordre de 500 à 1 000 individus ces dernières années) et le faible nombre de nids recensés (une dizaine en 2024). Les hypothèses de départ sont (1) une reproduction dans des sites profonds - non suivis habituellement - ou (2) une faible activité de reproduction liée à des facteurs biotiques (silure) ou abiotiques. Le suivi radio de 21 individus en 2025 a permis de mettre en évidence qu'au moins 17 d'entre eux n'ont pas atteint de sites favorables à la reproduction.
Ce suivi est poursuivi en 2026, avec un suivi individuel permettant de détecter une éventuelle prédation (par le silure), couplé à une cartographie de l'habitat et à des échantillonnages d'ammocètes sur des sites de reproduction potentiels.



Suivi radio-acoustique (© M. Dhamelincourt)
et lamproie marine capturée (© S. Ribot) sur la Vilaine

Auteur : M. Dhamelincourt (INRAE)



Migrascoops

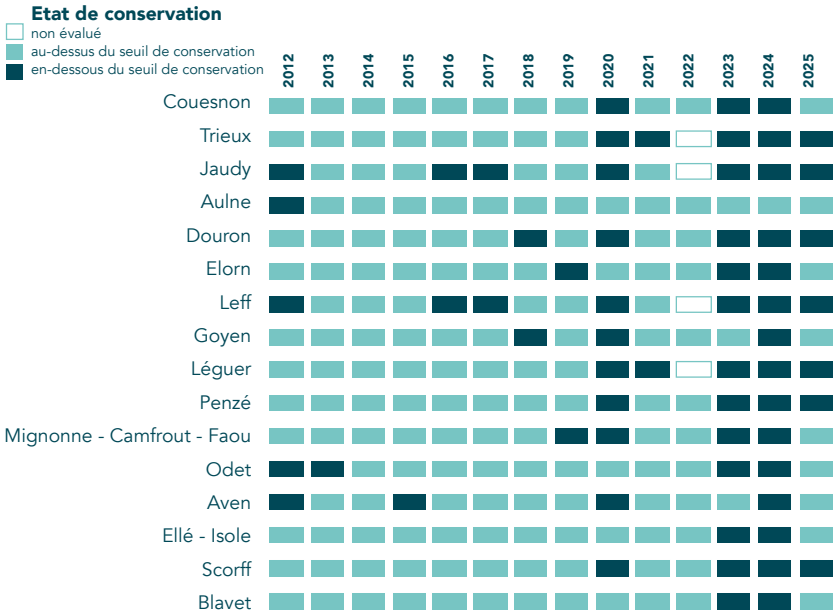

Saumons dans une rivière bretonne (© F. Bonnaire)

Comment est évalué l'état de conservation des populations de saumons en Bretagne ?

Depuis 2023, les mesures de régulation de l'exploitation du saumon par pêche à la ligne prises par le Comité de gestion des poissons migrateurs (COGEPOMI) des cours d'eau bretons sont basées sur le respect de la conservation des populations de saumons, telle qu'elle a été définie dans le cadre du projet RENOSAUM.

Dans un contexte de fermeture de la pêche du saumon en rivière, mer et estuaire en 2025 et 2026, le COGEPOMI a sollicité le pôle OFB-INRAE-Institut Agro-UPPA sur la gestion des Migrateurs Amphihalins dans leur Environnement (MIAME) pour proposer un indicateur basé sur le seuil de conservation issu des travaux RENOSAUM. **Les outils de modélisation développés permettent aujourd'hui d'évaluer chaque année le statut de conservation des populations de saumons en Bretagne à partir des données d'indices d'abondance de juvéniles de saumons par pêche scientifique à l'électricité (IA SAT).**

L'objectif de cet indicateur est d'évaluer la conservation de l'espèce à l'échelle régionale tout en tenant compte de la variabilité spatiale et temporelle de dynamique de populations bretonnes de saumons.



Effectif de saumons de l'année capturés en 5 min de pêche scientifique à l'électricité par la méthode des indices d'abondance

Il s'appuie sur le principe de conservation retenu par le COGEPOMI des cours d'eau bretons, qui consiste à limiter à 25 % le risque de faible recrutement*. L'évaluation du risque est conduite à l'échelle régionale à partir d'un examen rétrospectif des données d'IA SAT collectées au cours des 5 dernières années sur les 16 principales rivières à saumons de Bretagne. Ce risque est estimé en calculant la proportion de rivières et d'années pour lesquelles les IA SAT passent sous les seuils de faible recrutement.

La conservation de l'espèce est respectée si lors des 5 dernières années et pour les 16 rivières considérées, cette proportion est inférieure à 25%. A l'inverse, si cette proportion est supérieure à 25%, la conservation est en danger car le risque de faible recrutement est jugé trop important.

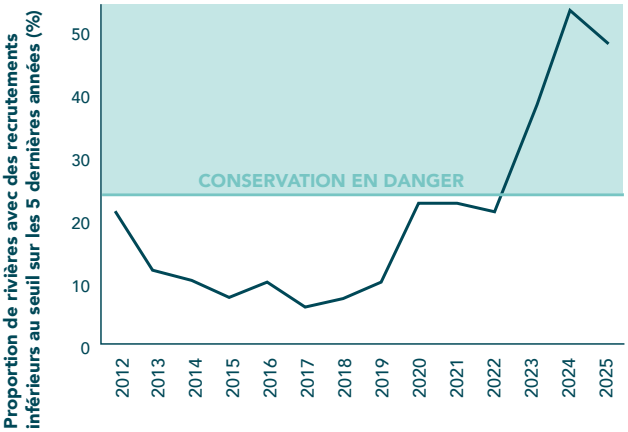
QU'EN EST-IL EN 2025 ?

Depuis 2023, la proportion de rivières avec des recrutements faibles est au-dessus du seuil de 25%. Cela signifie que la conservation des populations de saumons est en danger en Bretagne sur les 3 dernières années.

En termes de gestion, ce nouvel indicateur va permettre au COGEPOMI des cours d'eau bretons de suivre l'évolution de l'état des populations de saumons et d'envisager, lorsque la situation s'améliorera, la réouverture des pêcheries.

Pour en savoir plus sur RENOSAUM : urlr.me/YXMq3v

Auteur : L. Le Gurun (BGM) et C. Lebot (Institut-Agro Rennes-Angers)



Proportion de rivières avec des recrutements inférieurs au seuil de faible recrutement sur les 5 dernières années (%) - En 2022, la proportion est calculée sur 12 rivières (les rivières costarmoricaines n'ont pas été échantillonnées en 2022).

*Le faible recrutement est défini comme la moitié de la capacité d'accueil, soit 50 % du recrutement maximal susceptible d'être produit en moyenne à long terme dans une rivière. Ce seuil varie d'un cours d'eau à l'autre en fonction de leur niveau de productivité.

Migrascoops

Les chiffres clés 2025...

	GRANDE ALOSE	LAMPROIE MARINE	SAUMON ATLANTIQUE	ANGUILLE EUROPÉENNE CIVELLE
Kerhamon sur l'Elorn (FDAAPPMA 29)	**247** *(600)*	-	**112** *(1431)*	-
Châteaulin sur l'Aulne (Région Bretagne)	**2094** *(6682)*	**741** *(5463)*	**119** *(1206)*	**44 822** *(54 570)*
Moulin des Princes sur le Scorff (INRAE – FDAAPPMA 56)	-	-	**51** Effectif partiel - estimation en cours de traitement	-
Arzal sur la Vilaine (Eaux et Vilaine)	**1395** *(4242)*	**744** *(4941)*	-	**~2 800 000** *(4 727 345)*

(Maximum connu)

INDICATEURS 2025	Remontée des géniteurs/adultes	Recrutement des juvéniles
SAUMON	↓	↘
TRUITE DE MER	↑	?
LAMPROIE MARINE	↓	?
GRANDE ALOSE	↗	?
	Recrutement fluvial	**Stock en place**
ANGUILLE	↑	?
MULET PORC	↘	?

Très bon · Bon · Moyen · Mauvais · Très mauvais

Très bon · Bon · Moyen · Mauvais · Très mauvais

Forte hausse · Hausse · Stable · Baisse · Forte baisse

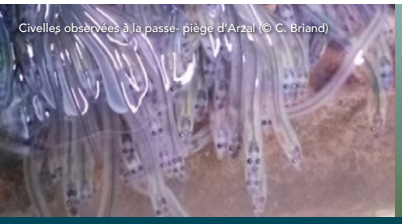
Etat
Valeur de l'année sur une valeur historique/objectif de gestion
Situation
Valeur de l'année sur une valeur auto-référencée sur la période de suivi (maximum, quantile 90%, moyenne)
Tendance
Taux de variation de la valeur de l'année sur la moyenne interannuelle standard des 5 ou 10 années précédentes
? Pas ou peu de données permettant la construction d'un indicateur

LE PROJET INDINAT

Des indicateurs de suivi de l'état des populations de poissons migrateurs ont été développés au niveau national dans le cadre du projet IndiNAT, action inscrite dans le Plan national migrateurs amphihalins (PNMA).

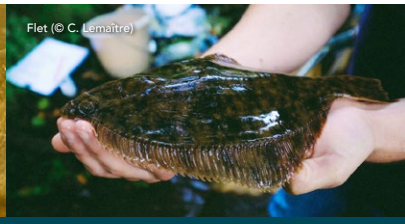
Ce travail repose sur une dynamique forte des 7 Associations Migrateurs (AM) de France, pilotes de cette action, en s'appuyant sur leur expertise ainsi que sur les données collectées ou produites dans leur territoire respectif.

En savoir plus sur le projet IndiNAT : urlr.me/WBAURK


Civelles observées à la passe- piège d'Arzal (© C. Briand)


Lamproie marine observée à la station de vidéocomptage d'Arzal sur la Vilaine (© G. Eriau)


Aloses en migration sur un cours d'eau breton (© F. Bonnaire)


Flet (© C. Lemaître)

La lettre de l'Observatoire des poissons migrateurs est publiée par :

Maison éclusière de la Pêchetière
35 630 Hédé-Bazouges
www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr
bgm@observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr

Directeur de publication : Jean Yves MOËLO, BGM
Responsable de la publication : Gaëlle LEPRÉVOST, BGM
Coordination de la publication : Laëtitia LE GURUN, BGM
Création graphique : imagic.fr
Imprimé en 700 exemplaires sur papier recyclé par un imprimeur certifié IMPRIM'VERT
ISSN : 2261-0537 – Dépôt légal : Mars 2026

Partenaires financiers de l'Observatoire des poissons migrateurs de Bretagne :

Soutiennent les actions en faveur des poissons migrateurs : l'agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil régional de Bretagne, les FDAAPPMA des Côtes-d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, l'Office français pour la biodiversité, les Conseils départementaux des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne.

Tous les papiers se trient et se recyclent